

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 51 (1989)
Heft: 3

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Valais

Assemblée annuelle De nombreuses manifestations

Au programme de la section valaisanne de l'ASETA pour l'an-

née 1989 figurent à nouveau différentes manifestations remarquables. L'assemblée générale de cette petite section bilinque a eu lieu à Turtmann.

Dans son rapport annuel, le Président Christoph Meyer a passé en revue les manifestations les plus importantes. Un cours de

soudage et une conférence sur la prévention des accidents ont pu être réalisés en collaboration avec l'école d'agriculture de Viège. Un cours de soudage à l'intention des participants de langue française a eu lieu à l'école d'agriculture de Châteauneuf. Du fait que plusieurs corporations ont porté en commun la responsabilité des manifestations, on a réussi à atteindre un plus grand cercle d'intéressés et à attirer un nombre suffisamment grand de participants aux manifestations. Font également partie des activités de la section, la réalisation de tests de pulvérisation. Des collaborateurs de Ciba-Geigy y ont participé à titre de moniteurs. L'excursion vers le parcours du TCS à Veltheim AG a éveillé un vif intérêt auprès des jeunes membres. La piste permet l'apprentissage de la maîtrise d'un véhicule sur la glace et dévoile, sans risques, les conséquences fatales que peut avoir une vitesse inadaptée aux conditions routières. M. Meyer a, en outre, salué les efforts en vue de l'introduction d'un système de prix des tracteurs transparent.

Des cours de technique de soudage et différents gymkhanas de tracteurs seront également organisés dans l'année en cours. Par ailleurs, l'excursion d'information à la FAT, le 15 mars, peut aussi être considérée comme un point d'orgue. En outre, une démonstration sur la méthode de lutte mécanique contre les mauvaises herbes dans le maïs est planifiée. En collaboration avec le service technique de l'ASETA il y aura une démonstration sur l'efficacité de freins hydrauliques réglés correctement.

Le gérant, M.C. Pitteloud, a pré-



Vaud

Programme des cours pour jeunes conducteurs

Age minimum: 14 ans révolus à fin août 1989

Yverdon I	(mercredi 22 février)	et mercredi 8 mars 1989
Morges	mercredi 1 mars	et mercredi 15 mars 1989
Yverdon II	mercredi 15 mars	et mercredi 29 mars 1989
Vevey	mercredi 29 mars	et mercredi 12 avril 1989
Eysins s/Nyon	mercredi 5 avril	et mercredi 19 avril 1989
Moudon	mercredi 19 avril	et mercredi 3 mai 1989
Premier après-midi:	13h.30 – 15h.15	Instruction du moniteur
	15h.30 – 16h.45	Prévention routière
Deuxième après-midi:	13h.30 – 15h.00	Instruction du moniteur
	15h.15	Examens

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'un ou l'autre des cours prévus ci-dessus pourra être annulé.

Inscriptions

Auprès de: Association vaudoise des propriétaires de tracteurs
1, avenue des Jordils
1000 Lausanne 6 (tél. 021 - 27 74 59)

Délai: 10 jours avant le cours choisi.

Finance: fr. 70.– pour les membres de l'AVPT
fr. 95.– pour les non-membres
Facturé avec les documents.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Prénom du père _____

Nº téléphone _____ Adresse _____

Membre AVPT oui / non *)

Cours désiré: Yverdon I – Morges – Yverdon II – Vevey – Eysins – Moudon *)

Date _____ Signature _____

*) souligner ce qui convient

senté les comptes de la section. La situation financière et de fortune de la section valaisanne peut être considérée comme bonne. Cependant, en relation surtout avec l'éventuelle augmentation de la contribution de la caisse centrale, il faut s'attendre à une augmentation de la cotisation des membres. Les nombreux membres d'ailleurs qui ne paient pas leur cotisation malgré plusieurs rappels occasionnent du travail supplémentaire et des préjudices financiers à l'Association. En ce qui concerne ce problème, l'Assemblée annuelle a attribué au Comité la compétence de prélever à l'avenir les cotisations des membres au début de l'année seulement et de tracer sans compromis de la liste des membres, après deux ans, les mauvais payeurs. Une telle exclusion aurait bien entendu aussi pour conséquence la perte de l'abonnement gratuit à Technique Agricole. Les personnes touchées par cette mesure ont la possibilité de faire recours lors de l'Assemblée annuelle.

M. PH. Antonin de la sous-station valaisanne de la Station de recherches de Changins aux Fougères a souligné la nécessité de vérifier périodiquement le fonctionnement des pulvérisateurs et a mentionné à ce sujet les travaux fondamentaux des Stations de recherches. En l'occurrence, la Commission technique 1 de l'ASETA a joué le rôle de pionnier. Nous reviendrons sur ce sujet prochainement dans TA. Selon Antonin, la raison la plus importante en faveur d'un contrôle plus exact réside dans la sensibilisation d'une large tranche de la population en ce qui concerne l'utilisation de produits phytosani-

taires en général et leur application inadéquate respectivement non optimale en particulier ainsi que dans la conscience qu'une utilisation massive ne s'avère finalement pas payante financièrement.

M.U. Zweifel, rédacteur de Technique Agricole, a transmis les salutations du Comité directeur et du Secrétariat central de l'ASETA. Il a en outre cité les activités les plus importantes au niveau de l'Association et a esquissé les étapes en direction d'un nouveau Centre de l'Association telles que les envisage le Comité directeur. La nouvelle construction s'avère nécessaire parce que les conditions d'espace sont devenues précaires dans le Secrétariat central. De plus, les installations de soudage et les aménagements sanitaires ne correspondent plus aux prescriptions. A l'exception des cours d'informatique, aucune extension notable des cours n'est planifiée.

En Valais, le bilan 1988 des accidents dans lesquels ont été impliqués des véhicules agricoles apparaît un peu plus favorable que celui de l'année précédente. Toutefois, l'on a enregistré 26 accidents qui ont fait 2 morts et 6 blessés. Deux représentants de la police cantonale valaisanne ont mentionné comme causes principales d'accident, la consommation d'alcool, des équipements techniques déficients (éclairage) et des manœuvres de changement de direction vers la gauche. Leur appel à plus de raison, de bon sens et à une prudence maximale dans le trafic routier agricole a été bien reçu – espérons qu'il sera également écouté par tous ceux qui ne participent pas à l'Assemblée!

Liste des annonceurs

Aebi Sugiez, Sugiez	38
Allamand SA, Morges	1
Blaser & Co. AG, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Bucher-Guyer SA, Niederweningen	4
ERAG, Arnegg	1/2/36/couv. 4
Favre Robert, Payerne	3
Fischer SA, Fenil-Vevey	couv. 4
Messer E. SA, Niederbipp	20
Ott SA, Zollikofen	1
Rohrer-Marti AG, Regensdorf	couv. 3
Schaad frères SA, Subingen	2
Siegfried, Zofingen	36/37
Vaudoise assurances, Lausanne	couv. 4
Zumstein SA, Zuchwil	2

Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Bühler, Directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Service de traduction:

Christiane de Senarcens

Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken,
Tél. 056 - 41 20 22
Fax 056 - 41 67 31

Régie des annonces:

Eduard Egloff SA,
1, rue Loreto, 6301 Zoug,
Tél. 042 - 21 33 63/62
Fax 042 - 22 22 35

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée
mentionnant la source et
justificatif

Parait 15 fois par an

Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 36.– par an
Gratuit pour les membres ASETA
Prix individuel pour l'étranger

**Le numéro 4/89 paraîtra
le 22 mars 1989**

**Dernier jour pour les ordres
d'insertion: 6 mars 1989**